

COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT ANIMATION DES PRATIQUES

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 au Siège de la Ligue de Bretagne de Football
A MONTGERMONT

Présents au siège : Jean Paul COURCOUX. Jean Pierre LORGEUX. Philippe JAILLET. Marc GILLES.
Marc ESCALAIS. Gérard MIGNON (en partie CRA).Sophie MAUSOLLE.

Fabrice MOREL (en partie CTCR DAP). Stéphane VALENTIN (en partie CTR.DAP).

Absents excusés : Jean Pierre LEBRUN. Alain LALLART. Arnaud GOUJON. Didier MOYSAN.

Présents en visio (29) :

Max GOUES.

En début de réunion, Jean Paul Courcoux demande à Jean Pierre Lorgeoux qui rejoint la CR.DAP de se présenter. Les membres de la CR.DAP se présentent à leur tour.

Présentation de la nouvelle formule R1 à 12 équipes :

La nouveauté en R1 cette saison est la présence de 12 équipes réparties en 2 poules de 6 équipes .

Poule A :

AC.CARHAIX. ERGUE GABERIC PAOTRED DISPOUNT. AS.PTT.LORIENT. ST.BRIEUC FUTSAL CLUB
BRIOCHIN. ACF PLOUZANE. STADE BRESTOIS.

Poule B :

TA.RENNES 2. LE RHEU SC. CESSON OC. VANNES FUTSAL. PLOEREN US. SENE FC.

Règlement 1^{ère} et 2^{nde} phase :

Une 1^{ère} phase va se disputer par match A/R et à l'issue de cette 1^{ère} phase, les équipes classées au 3 premières places de chaque poule se retrouveront pour une seconde phase par match A/R. A l'issue de cette 2^{ème} phase, l'équipe qui terminera à la 1^{ère} place sera proposée par la LBF pour disputer les barrages d'accèsion à la D2 nationale.

Les équipes classées 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} se retrouveront en 2^{ème} phase dans un championnat appelé R2 qui se disputera également par match A/R. A la fin de cette seconde phase, les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} seront reléguées dans leur district respectif.

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} disputeront un match contre les 2 équipes vaincues des barrages de district.

Barrages de districts :

Les 4 équipes championnes départementales s'affronteront sur un match après tirage au sort. Les 2 équipes vainqueurs accéderont à la R1 et les 2 équipes vaincues disputeront un barrage contre les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de R2, les vainqueurs de ces 2 matches seront en R1 pour la saison 2020 /2021.



Règlement R1 et R2 :

Pour la saison 2019/2020 le nombre de Doubles Licences et limitées à 8.
4 mutés autorisés sur la feuille de match.

Coupe nationale :

A ce jour 53 équipes engagées soit + 12 par rapport à la saison 2018/2019. Les engagements seront clos le 15 septembre. Nous pouvons donc prétendre à 4 qualifiés pour les 1/32ème de finale, voir peut être 5. A noter que cette coupe est ouverte non seulement aux clubs futsal mais aussi aux clubs libres, foot entreprises et loisirs. La licence futsal n'est pas obligatoire.

D22:14 soit + 1

D29:11 soit + 5

D35:19 soit + 4

D56: 9 soit + 2

Les équipes de R1 ne participeront pas au 1^{er} tour. Au niveau règlement, pour les équipes de R1 le nombre de Doubles Licences est de 8 comme pour le championnat. Pour les équipes évoluant en district, le nombre est illimité.

Le 1^{er} tour est fixé au 4 octobre, en fonction du nombre de qualifiés attribués par la fff, un certain nombre de match auront lieu par district pour ce 1^{er} tour.

Pour le second tour la CR.DAP réfléchira à un découpage en 2 ou 3 zones géographique.

Coupe région Bretagne :

A ce jour 23 équipes engagées contre 42 lors de la saison 2018/2019.

D22:10 soit + 1

D29: 4 soit - 3

D35: 4 soit - 19

D56 : 5 soit - 2

Engagements possible jusqu'au 29 septembre.

Les 1/16ème de finale sont fixés au 17 janvier 2020. En fonction du nombre d'engagés il est possible que nous ayons un tour de mise à niveau à organiser. Un certain nombre de rencontres auront lieu par district.

Au niveau du règlement, pour les équipes évoluant en R1 et R2, le nombre de Doubles Licences sera de 8, pour les équipes évoluant en district le nombre reste illimité.

A noter que cette coupe est réservée aux clubs disputant un championnat régional ou départemental. Les finales se dérouleront le samedi 22 avril dans le district 35.

Coupe région Bretagne Seniors Féminines :

Il avait été envisagé de faire disputer cette compétition sur le même principe que celle des Seniors Masculines mais après réflexion elle restera sur le même principe que les saisons précédentes avec des équipes qualifiées pour les 2 tours régionaux au prorata du nombre d'équipes engagées par district.

Fin de la réunion à 10H30.



REUNION AVEC LES CLUBS

Clubs présents au siège de la ligue:

RENNES TA . LE RHEU SC. OC.CESSON. VANNES FUTSAL. US.PLOEREN.

Clubs absents (excuses) : ST.BRIEUC FUTSAL CLUB BRIOCHIN. AC.CARHAIX. AS PTT LORIENT. ERGUE GABERIC PAOTRED DISPOUNT. SENE FC.

En visio depuis Brest : STADE BRESTOIS. ACF.PLOUZANE.

La CR.DAP regrette l'absence de ces clubs à cette réunion qui avait pour but d'informer et d'échanger avec les clubs de R1.

Jean Paul COURCOUX présente à nouveau le nouvelle formule de la R1 à 12 équipes. Cette nouvelle formule fait l'unanimité auprès des clubs présents.

Fabrice MOREL le CTRC.DAP présente un diaporama sur les modalités des pratiques, championnats et coupes, les formations, le plan de développement fédéral.

Il serait souhaitable que les clubs évoluant en R1 puissent avoir des équipes en catégories jeunes. Les représentants du Vannes Futsal interviennent en disant qu'il est très difficile pour eux d'avoir des équipes jeunes dans des clubs spécifiques futsal, manque de dirigeants, manque d'encadrants et autre.

En revanche les représentants de la TA.RENNES font le constat inverse en faisant savoir que beaucoup de jeunes sont intéressés par la pratique du futsal car le club bénéficie d'une structure importante au niveau dirigeants et encadrants.

Concernant les formations proposées, les clubs font savoir qu'il est pratiquement impossible d'y assister sur des jours en semaine du fait de leur activité professionnelle.

Arbitrage :

Gérard MIGNON (CRA) fait savoir que certains arbitres futsal ne renouvellent pas pour la saison 2019/2020 et fait remarquer que dans le 29 et le 56 ou il y a le plus d'équipes en futsal c'est là qu'il y a le moins d'arbitres futsal contrairement au 22 et au 35. Ceci aura pour conséquence que des arbitres du 22 seront certainement appelés à aller officier sur ces 2 districts avec la contrainte du nombre de kilomètres. Un rassemblement des arbitres futsal est prévu le samedi 21 septembre au CTRHG de Ploufragan.

Sélection régionale :

Un match de préparation aura lieu en Mai, Fabrice MOREL et Stéphane VALENTIN iront sur des matches de R1 afin de détecter des joueurs pour une sélection régionale. L'inter ligue étant fixé au 13 juin 2020.

Equipe de France U19 :

L'équipe de France U19 disputera 2 rencontres contre La Pologne les 22 et 23 octobre à Landerneau. Une communication sera faite sur ces 2 rencontres.

Fin de la réunion à 12H30

Le secrétaire de séance.

Jean Paul COURCOUX

